

PAIE et GRH

Module de rémunération des employés

AVANTAGES ET BÉNÉFICES

- *Un environnement intégré*
- *Une solution sur mesure*
- *Des liens étroits avec l'extérieur*
- *Une constante évolution*
- *Une technologie robuste*

Le module de rémunération des employés de PAIE et GRH est un système informatisé conçu pour répondre aux besoins particuliers des commissions scolaires en gestion de la rémunération des employés.

De plus, la Société GRICS offre la possibilité d'intégrer au module de rémunération des employés de PAIE et GRH divers modules :

- la Gestion des ressources humaines (GRH);
- les fonctions complémentaires à GRH;
 - le Générateur de dossiers et d'emplois;
 - l'Horaire de l'employé;
 - les Candidatures;
 - la Gestion des postes;
 - la Planification des effectifs;
 - les Séances d'affectations;
 - le Suivi de la masse salariale;
- le Suivi des absences;
- la Gestion des données personnelles (GDP);
- la Gestion des avantages sociaux monnayés (GASM);
- les Fonctions complémentaires à la rémunération des employés;
- la Décentralisation et Plus;
- la Gestion du dépassement des élèves (GDE);
- le Vérificateur de paie;
- l'Accès sécurisé;
- les Services aux employés et l'approbation a priori.

Clientèles visées

- Le personnel travaillant au service de la paie, des ressources humaines et des ressources financières.



Principales caractéristiques

Utilisation du système

Durant le temps que s'effectue une opération, le poste de travail demeure toujours à la disposition de l'utilisateur afin de lui permettre de travailler d'autres applications.

Le module de rémunération des employés de PAIE et GRH est conçu de façon telle que plusieurs utilisateurs peuvent travailler simultanément dans les différentes parties du système.

Mode de traitement

L'utilisation du mode interactif permet l'accès aux différentes parties du système pour modifier, créer ou simplement consulter l'information de même que le déclenchement de productions massives.

Souplesse du système

Afin d'offrir plus de souplesse aux utilisateurs, les principales données appelées à des changements fréquents ou celles communes à plusieurs employés sont définies dans des tables.

De plus, chaque organisme peut obtenir une ventilation de la masse salariale ainsi qu'une ventilation des paiements et déductions, au niveau qu'il juge nécessaire.

Sécurité

Chaque écran du système est sous le contrôle du gestionnaire de sécurité. Celui-ci autorise l'accès à la consultation ou à la modification d'un écran, et cela, pour chaque individu travaillant avec le système.

Un jeu de privilèges peut être déterminé et s'appliquer à un groupe d'employés. Les concepts utilisés dans la gestion de la sécurité de PAIE et GRH, sont identiques à ceux des systèmes DOFIN, ACHAT et GPI.

Gestion de la rémunération

En raison du traitement complexe et particulier de la rémunération résultant, d'une part, des différentes conventions collectives régissant le personnel qui travaille dans les commissions scolaires et, d'autre part, des exigences des différentes institutions relativement au secteur de l'éducation, le module de rémunération des employés de PAIE et GRH est un système complet. Ses avantages fonctionnels sont multiples.

La gestion du dossier de l'employé se fait totalement en mode interactif. En tout temps, il est possible de créer un nouveau dossier ou de modifier les renseignements d'un dossier existant.

La gestion des absences se fait de façon automatique. Elle répond aux différentes conventions collectives tout en permettant de s'adapter aux particularités des conventions locales.

Les tables du système permettent de définir les données particulières à l'organisme (paiements, déductions, etc.) et les paramètres de calcul pour les déductions légales. De plus, le module de rémunération des employés de PAIE et GRH offre la possibilité de valider les postes budgétaires existant dans le système de gestion financière.

Le calcul de paie répond aux exigences des conventions collectives en matière de rémunération. Après le calcul de paie, les renseignements utilisés par ce dernier ainsi que les salaires et les déductions sont conservés à l'intérieur de différents historiques (historique des paiements et des déductions, historique des emplois, historique des absences, historique des changements et historique d'assurance-emploi) accessibles en tout temps et nécessaires aux différentes productions annuelles.

Le module de rémunération des employés de PAIE et GRH permet de faire le dépôt direct des salaires ainsi que les échanges magnétiques avec les assureurs SSQ, Industrielle Alliance, la Capitale, la Personnelle-vie ainsi qu'avec la CARRA, Revenu Québec et Revenu Canada (feuilles Relevé 1, 2, 3, T4, T4A, T5), la Banque du Canada pour l'épargne salaire et le RHDCC pour les relevés d'emploi.



De plus, une production permet l'annulation automatique des chèques de paie. Celle-ci fait toutes les corrections nécessaires au module de rémunération des employés de PAIE et GRH et fournit les renseignements calculés de même que les chèques annulés au système de gestion financière développé par la Société GRICS, soit DOFIN.

Outil fort apprécié de notre clientèle, l'environnement « test » permet d'effectuer toutes les simulations désirées dans les dossiers de paie, sans pour autant affecter la banque de données réelles. Il est utilisé autant comme soutien à l'analyse de cas individuels que pour l'évaluation d'impacts sur un groupe ou l'ensemble des employés.

De multiples exploitations sont offertes à même le module de rémunération des employés de PAIE et GRH. Parmi celles-ci, on trouve celles qui permettent aux commissions scolaires de gérer la rémunération des différentes catégories d'employés, en conformité avec les conventions collectives. On trouve le changement massif des salaires comprenant l'avancement statutaire et l'indexation, ainsi que le calcul de la rétroactivité. De plus, le traitement de la banque de congés de maladie monnayables de même que la génération de l'ajustement 3/2600^e pour les enseignants en assurance-salaire durant la 1^{re} année sont des productions qui répondent aux directives des conventions collectives.

En outre, plusieurs exploitations permettent de fournir annuellement différents renseignements exigés par le ministère de l'Éducation des Loisirs et des Sports sur le personnel des commissions scolaires. On y trouve, entre autres, une exploitation d'envergure permettant d'extraire différentes données sur le personnel et de les transmettre par télécommunication au ministère de l'Éducation des Loisirs et des Sports (PERCOS).

Finalement, des productions annuelles permettent le traitement de certaines données en vue de l'impression de rapports légaux. On y trouve les feuillets fiscaux, la déclaration annuelle de l'employé à la CARRA et le rapport annuel à la CSST. Une autre production génère automatiquement les relevés d'emploi pour toutes les catégories d'employés travaillant dans les commissions scolaires, en conformité avec les Ressources humaines et Développement des compétences Canada (RHDC).

Par ailleurs, la banque de données, étant déjà sous un format normalisé, l'exploitation des données avec ACCESS ou CRISTAL REPORT, etc. peut s'effectuer aisément.

Tous ces avantages fonctionnels, de même que ces caractéristiques, font du module de rémunération des employés de PAIE et GRH un outil essentiel et parfaitement intégré aux différentes particularités de la rémunération dans les commissions scolaires.

***PAIE et GRH:
Un système à la fine pointe de la
technologie***



Pour de plus amples renseignements, nous vous invitons à visiter notre site Web, www.grics.qc.ca, ou à communiquer avec notre équipe du Service à la clientèle au (514) 251-3730 ou par courrier électronique à info@grics.qc.ca.